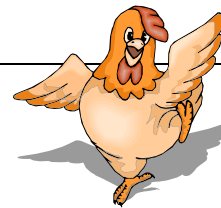




Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Me revoici, fidèle au poste en ce début du mois de mars. L'hiver s'est passé presque sans que l'on s'en rende compte. A part un jour de neige, quelques jours de sol gelé et son cortège de glissements spectaculaires, sans oublier la bise fidèle au poste et nous voici à l'aube des beaux jours. Tout nous y fait penser : les petites fleurs, les arbres qui bourgeonnent, les oiseaux qui s'en donnent à cœur joie et nous convient à leur concert matinal, en un mot c'est bientôt **l'printemps**. Ah, j'allais oublier, l'incontournable de ce début de mois, j'ai nommé le salon de l'automobile. Pas possible de l'ignorer, même si la voiture nous est quelque peu étrangère. Il n'y a qu'à sortir de chez soi pour le savoir : tout est encombré : les petits chemins comme l'autoroute. Et puis, il n'y a pas que les routes, si l'idée ou le besoin se fait sentir d'aller faire vos achats, là aussi, cela affiche complet.



Certains visiteurs complètement épuisés du spectacle de toutes ces carrosseries rutilantes viennent se sustenter ou se



régénérer les batteries dans votre centre commercial. Dur, dur. Alors, sans plus attendre vous filez... à pied dans la nature humer le bon air.

Marie-Laure Bianconcini

Violon d'Ingres de nos habitants

La passion pour la cuisine de Michel Golay est connue loin à la ronde, tout comme sa fameuse *sauce à salade*, dont voici la recette :



Pour environ 1,5 l de sauce
2 dl huile de colza ou tournesol
2 dl vinaigre (type Kressy)
3 dl lait
250 gr blanc battu
1 yaourt nature (180 gr)
2 cs moutarde
1 cs bouillon bœuf sans graisse
2 cs condiment pour salade
4 à 5 jets de sauce Maggi
Mixer le tout et conserver au frigo



En direct avec ... les gardes-frontière



Depuis le 1^{er} janvier de cette année, de nombreux changements sont intervenus au poste des gardes-frontière. Auparavant, la Suisse était divisée en quatre corps de gardes-frontière. Dès le 1^{er} janvier, le pays est divisé en huit régions. Les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais et Jura sont répartis en trois régions. Comme l'explique le premier lieutenant Jean Gerber, nouveau chef du poste combiné de la Côte : *il s'agit d'une réorganisation au niveau national, qui s'est faite sans licenciement. Notre région dépend maintenant du corps des gardes-frontière*

région V, comprenant les cantons de Vaud et du Valais. Le nouveau poste combiné de la Côte, avec son siège à Chavannes-de-Bogis, regroupe les postes fixes de Chavannes-de-Bogis, La Cure et le poste mobile de Chavannes-de-Bogis et comprend 31 personnes, alors que normalement l'effectif aurait dû être de 34, ce que regrette vivement Jean Gerber (à droite sur la photo).

Les nouvelles heures d'ouverture sont comprises entre 12 à 20 heures. En dehors de ces heures, des contrôles mobiles et statiques seront organisés et il y aura plus de liberté pour intervenir à des heures différentes, de jour comme de nuit.

Le premier lieutenant Jean Gerber n'est pas un inconnu dans la région, vu qu'il a été, entre 1983 et 1993, chef de poste à Chavannes-de-Bogis avant d'être nommé en 1994 suppléant du chef de secteur du poste de Vernier.

Ce poste comprendra trois teams avec chaque fois à sa tête un responsable. Ces derniers, à la tête de dix personnes, viendront le seconder. Il s'agit des sergents-majors Beuchat (à gauche sur la photo), Winkler et Bruttin.

Conseil communal du 13 décembre 2006

Lors de ce conseil, le législatif a approuvé à l'unanimité moins une abstention le budget 2007, suivant les recommandations de la commission des finances. Ce dernier présentait un excédent de charges de plus de 257'000 francs.

L'indemnité communale pour l'usage du sol a également été acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Le plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour cette législature a aussi été accepté à l'unanimité. Le plafond d'endettement brut a été fixé à 5 millions de francs et celui des risques pour cautionnement à 8 millions de francs.

Les conseillers ont approuvé la demande de crédit de 8'600 francs pour soutenir la réalisation du schéma directeur intercommunal de Terre Sainte.

A une très large majorité le plan partiel d'affectation (PPA) « La Sallive » a été accepté. Il avait été soumis à l'enquête publique l'été dernier et n'avait fait l'objet d'aucune opposition. Cela permettra à l'établissement équestre existant de régulariser son statut et permettre son développement.

La motion, déposée par un conseiller, concernant la surveillance de la déchetterie intercommunale a été refusée, vu une révision du règlement. Reçue trop tard, elle demandait de définir la politique de contrôle pour l'accès à la déchetterie. « La responsabilité de la gestion de la déchetterie incombe à Bogis-Bossey. Cela ne veut pas dire que nous ne faisons rien. » a expliqué le syndic Pierre Stampfli « Nous avons des séances communes. Le règlement va être revu ainsi que le pointage. »

On en parle...

... Résultats des bénéfices de la vente de fin d'année de l'école

Les maîtresses de l'école enfantine et primaire étaient très heureuses du bénéfice réalisé par la vente des bricolages de Noël. En effet, cette vente a rapporté 1'824,45 francs pour l'action enfants Terre Sainte-Mozambique, projet commun de toutes les écoles de la région qui permettra la construction d'une école enfantine au Mozambique.

... La vie en rose pour la Saint Valentin



La fontaine du village était tout de rose vêtue à l'occasion de la Saint-Valentin. Grâce aux doigts de fée de Marie-Thérèse Rüfenacht, de nombreux cœurs en tissu se sont déclinés dans toute la gamme des roses et des rouges pour la plus grande joie des habitants et des automobilistes. Un air de fête en période de grisaille hivernale.

... Expo à l'école

Au début du mois de mars, les élèves des classes enfantines de l'école de Bogis-Chavannes ont exposé leurs œuvres à la bibliothèque scolaire. Sur le thème de l'Afrique, les deux classes ont réalisé des animaux de terre. Merci à tous les artistes en herbe



... Assemblée générale de l'association Dispra'quoi

L'assemblée générale de l'association Dispra'quoi, association pour les enfants dispraxiques, s'est tenue mercredi 7 mars au foyer. La présidente, Suzanne Barraud s'est dite très satisfaite du résultat obtenu depuis la création en 2005. Et de relever qu'outre les conférences données dans les écoles, cette année des ateliers sur cet handicap sont en préparation pour les enseignants de Blonay-St-Légier et qu'un site internet sera créé.

... Assemblée générale de la SDC

L'assemblée générale de la SDC s'est tenue le jeudi 8 mars au foyer communal. Un nouveau comité de trois personnes vient d'entrer en fonction. Il s'agit de Karla Meyer, présidente, Patrick Rossi à la trésorerie et Blandine Quenod au secrétariat.

... Surveillance mutuelle des habitations



Depuis l'été dernier, notre région a connu de nombreux cambriolages et des courses poursuites. « *Il s'agit d'une vague plus importante de cambriolages. Surtout l'été alors qu'habituellement il s'agit d'une saison calme* » explique le gérant de la sécurité de la gendarmerie cantonale vaudoise, le sergent Etienne Genton.

« *Cependant, lors de certaines spectaculaires courses poursuites, des bandits ont été arrêtés et cela a calmé le jeu et baissé le nombre de délits. Aussi, on a pu constater que le début de cette année a été calme. Durant le mois de janvier, 18 délits ont été constatés pour les neuf communes de Terre Sainte. A Chavannes-de-Bogis, on a déploré deux vols dans des véhicules au centre commercial. Février a aussi été calme. A Chavannes-de-Bogis, il y a eu un vol par effraction dans un véhicule au village* ».

Quelques mesures à prendre pour assurer la sécurité de la maison :

- Avoir la porte d'entrée toujours fermée à clé et équipée d'un système de fermeture performant,
- Simuler une présence à l'intérieur, telles lumière, radio,
- S'assurer que les portes-fenêtres sont équipées avec un système de verrouillage bien sécurisé,
- Fermer à clé le portail de jardin,
- Veiller à ce que les sauts-de-loup soient bien arrimés.

Le concept de sécurité

Il existe depuis 1992. Dans notre village, il est bien représenté. Toutefois, si des personnes sont intéressées, elles peuvent prendre contact avec le sergent Etienne Genton au 021 557 44 66

La parole à Pierre Stampfli, Syndic

En ce début d'année, quels sont les projets de la Municipalité ?

On est en train de finaliser la révision du règlement de construction, lequel sera ensuite transmis prochainement à la commission ad hoc.

Avec Bogis-Bossey, l'aménagement d'un couvert près de la place de jeu (à côté de la déchetterie intercommunale) va se faire. Le démarrage des travaux débutera dans le courant de ce printemps.

Pour le reste, de nombreux projets avec la Terre Sainte sont prévus. Tout d'abord, nous allons préparer les statuts du *SITSE*, c'est-à-dire le service intercommunal technique de Terre Sainte lequel augmentera les tâches actuelles du *SIDAC* (service intercommunal d'alimentation en eau du cercle de Coppet). Ce sera également la base pour développer la *Step intercommunale*. Les statuts seront présentés au conseil communal du mois d'avril et feront l'objet d'un vote de la part des conseillers.

Le début d'une étude est en préparation. La société suisse *Gaznat* doit étendre son réseau sur Genève. Elle s'est approchée de différentes communes de Terre Sainte pour savoir si ces dernières étaient intéressées à la distribution de gaz. Une conduite à très haute pression, venant depuis Trélex jusqu'à Vernier passerait côté Jura. Si la population marque un intérêt, la société propose de faire un poste de détente et de captage pour la Terre Sainte.

Les communes de Terre Sainte continuent de plancher sur le plan directeur de Terre Sainte et concernant notre village j'espère que l'on pourra résoudre les problèmes des transports, de trafic sur l'autoroute et de circulation sur la route du village.

Deux soirées à la grande salle :

Vendredi 20 avril dès 21 heures

« Soirée retour vers les tubes légendaires »
réservée aux personnes âgées de 25 ans et +
musique des années 70 à 2000

Samedi 21 avril dès 21 heures

Soirée organisée par la Jeunesse de Bogis-Chavannes
1^{ère} partie : de 21h.00 à 23h.30 concert de country music
« Las Vegas Country Band »
2^e partie : dès 23h.30 disco années 80